

Neuchâtel, le 27 mars 2020

Oui au soutien cantonal envers le personnel soignant !

Le parti socialiste neuchâtelois salue la décision du Conseil d'État d'avancer l'augmentation des salaires du personnel soignant dès le mois prochain. Il regrette cependant que les mesures préconisées par le Conseil fédéral fragilisent des conditions de travail déjà éprouvées et s'assurera que de telles dérogations ne subsistent pas outre mesure. Il espère en outre que le Conseil d'État prendra également des mesures en faveur des autres travailleurs demeurant au service de la population en ces temps de crise.

Le parti socialiste neuchâtelois se réjouit de constater que le canton de Neuchâtel préconise et soutient la revalorisation des salaires du personnel soignant. Initialement prévue pour la fin de l'année, cette augmentation est avancée au mois d'avril et permettra de reconnaître concrètement aux travailleurs du monde de la santé la qualité et la valeur de leur travail. Ceux que nous applaudissons chaque soir font aujourd'hui, tout comme hier, partie de ceux qui se battent au quotidien pour sauver des vies. Dans le contexte actuel, où tout un chacun souhaite pouvoir leur rendre les lauriers qu'ils méritent, la décision du Conseil d'État figure comme une réponse adéquate et légitime.

En revanche, le PSN se montre plus circonspect quant aux mesures préconisées par le Conseil fédéral qui contreviennent à la loi sur le travail. Si la situation extraordinaire que nous vivons peut justifier certaines dérogations à des principes fondamentaux de protection du personnel soignant, ces mesures doivent absolument être exceptionnelles et devront être abolies dès que possible. Le PSN se montrera particulièrement attentif à ce que des conditions de travail justes soient rétablies à l'issue de la crise. En outre, le dévouement et l'abnégation du personnel soignant, qui permettent aujourd'hui à notre société de gérer autant que faire se peut la crise sanitaire, devront être la clef de voûte des négociations en cours sur la reconduction de la CCT21.

Enfin le parti socialiste neuchâtelois invite le Conseil d'État à prendre des mesures en faveur des autres travailleurs demeurant au service de la population en ces temps de crise. Nous pensons en particulier aux employé·e·s des commerces d'alimentation qui doivent être protégé·e·s adéquatement. A cette fin, une fermeture des magasins à midi permettrait de réapprovisionner les rayons en toute sécurité. Finalement, au vu de la très importante charge de travail subie par ces employé·e·s, il est absolument exclu d'envisager augmenter les horaires de travail ou jours d'ouvertures comme dans certains cantons. Enfin, une revalorisation de leurs conditions de travail devra impérativement être réalisée après la crise.